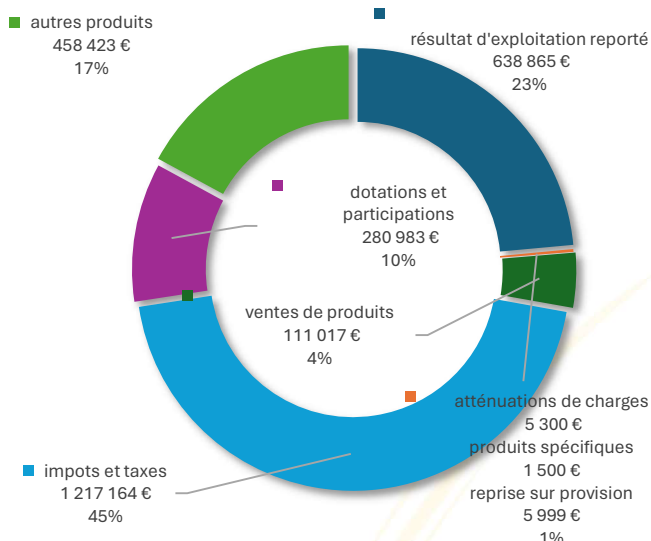


Un budget de fonctionnement consolidé à la hauteur de nos ambitions

Recettes de fonctionnement 2024 : 2 719 251 €



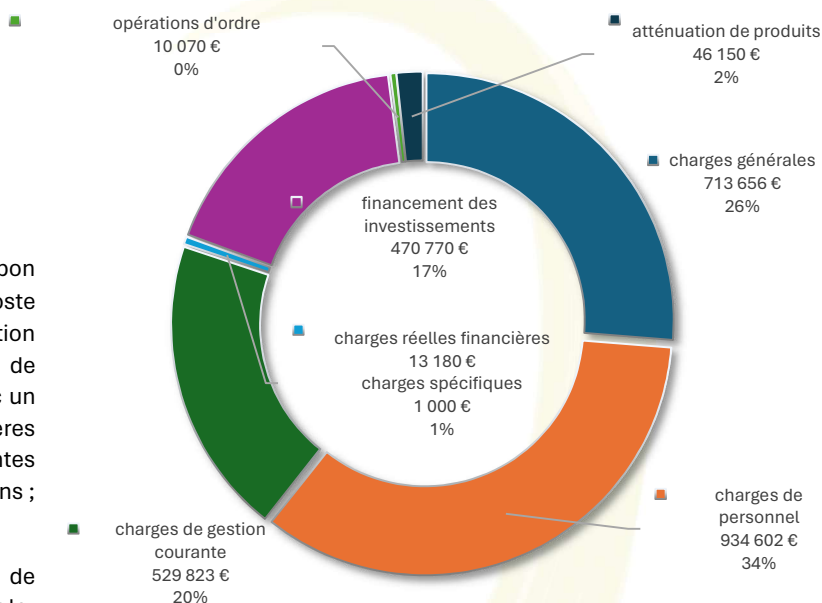
Les dépenses englobent plusieurs postes essentiels au bon fonctionnement de la commune : la rémunération du personnel (poste en augmentation du fait de la revalorisation des salaires de la fonction publique mais aussi de notre volonté d'offrir un meilleur niveau de service aux habitants) ; l'entretien des bâtiments communaux (avec un rattrapage important sur certaines structures) ; l'achat de matières premières et de fournitures ; les prestations de service (diverses tontes et travaux d'espace vert, études, etc.) ; les subventions aux associations ; les intérêts et le remboursement des emprunts ; etc.

L'écart entre le volume total de recettes et de dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, permettant à Ozouer-le-Voulgis de financer ses projets d'investissement sans nécessairement recourir à l'emprunt.

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires aux actions courantes des services municipaux.

Les recettes sont constituées des sommes tirées des services fournis à la population, les sommes liées à la valorisation du patrimoine communal (loyers, ventes de bois, bail de chasse, etc.) et à la fiscalité locale, cette dernière ayant été réactualisée de 4% pour la part communale en compensation des coûts supportés par la collectivité et de la baisse progressive des dotations de l'Etat.

Dépenses de fonctionnement 2024 : 2 719 251 €



Récapitulatif du Budget 2024

Adopté à l'unanimité des conseillers municipaux le 4 avril 2024, il présente 4 objectifs majeurs : 1) continuer le redressement de nos finances locales ; 2) Maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré le contexte inflationniste tout en maintenant et améliorant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ; 3) contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ; 4) mobiliser les subventions publiques chaque fois que possible.

Les politiques publiques principales assurées par votre village

Enfance, jeunesse et scolaire

Le succès du centre de loisirs nous a obligé à renforcer l'équipe d'animation afin de permettre une meilleure qualité d'accueil des enfants. Ajouté à l'inflation des coûts de fonctionnement, nous avons été conduits à réévaluer les tarifs en concertation avec notre intercommunalité soumise aux mêmes contraintes. Malgré ces actions, demeure un reste à charge important du fonctionnement du centre de loisirs sur le budget global de la commune.

Services administratifs

La pérennisation d'un pôle urbanisme au sein de l'équipe administrative vise à assurer un contrôle du cadre de vie et une harmonie des projets sur notre village dynamique.

Solidarité, Centre communal d'action sociale (CCAS), accessibilité

La commune subventionne un CCAS qui constitue le premier relais pour les foyers en difficulté du territoire. Des études de mise en accessibilité des bâtiments communaux sont aussi réalisées afin de rendre notre commune plus inclusive aux PMR. De nombreux efforts restent à faire.

Entretien des bâtiments

L'état de certains bâtiments communaux a imposé des mesures fortes traduites dans le budget 2024 tant en section de fonctionnement (entretien et travaux divers) qu'en section d'investissement (restauration du Mille Club et études préalables aux grands projets à venir). Notre petit village assume de nombreux équipements à destination des habitants, qui nécessitent aujourd'hui une attention particulière et des dépenses importantes.

Sport, culture, associations, festivités

Chaque année la commune subventionne les associations, acteurs importants de la vie locale. Leur accompagnement se matérialise aussi par la mise à disposition, l'entretien et le chauffage de nombreux équipements (bibliothèque, dojo, salle de danse, mille club, terrain de football, salles associatives...). L'équipe municipale se mobilise aussi pour assurer des festivités et protéger notre culture et notre patrimoine à travers le projet de restauration de notre église et l'appel aux dons lancé en avril 2024.

Aménagement du territoire

Un des rôles majeurs de l'échelon communal est l'aménagement du territoire. Nous prévoyons ainsi la restauration de notre voirie vieillissante (à l'instar de nombreuses communes), l'acquisition de parcelles de bois afin de les préserver de défrichements illégaux ; nous travaillons aussi très activement sur les possibilités d'accueil de personnels médicaux sur la commune, ce qui passera par la création d'équipements structurants.

Voirie, espaces verts, services techniques

Une part conséquente du budget de fonctionnement est dédiée à l'entretien des voiries, des espaces verts et au fonctionnement du service technique. Les missions dévolues à ces postes (tontes, travaux d'espace vert, travaux d'entretien des bâtiments) sont en partie externalisées. L'équipe municipale est particulièrement soucieuse de l'état d'entretien de notre village, c'est pourquoi le budget 2024 alloue des montants sensiblement plus importants qu'auparavant à la gestion des espaces verts.



Un budget en équilibre qui prépare l'avenir



DIALOGUE AVEC
DOMINIQUE PORTE
ADJOINT AU MAIRE
DELEGUE AUX FINANCES

Comment appréhender la gestion financière d'une commune lorsque l'on vient d'être élu ?

Notre équipe a pris la direction de la commune en fin d'année 2022 dans le cadre d'une élection municipale anticipée, avec le projet de redresser et stabiliser une situation financière contrainte et de prévoir l'avenir du territoire et des habitants par des investissements ambitieux et raisonnés.

Ainsi nous avons mené, tambour battant, une analyse de tout le fonctionnement des services afin d'optimiser l'action publique communale, connaître les marges de manœuvre dont nous disposons et reconstituer une partie des effectifs municipaux au service de la population (direction des services, service technique, centre de loisirs, restauration scolaire, service urbanisme...).

La gestion d'une commune force aussi à l'humilité face aux complexités administratives, financières et humaines quotidiennes. C'est un apprentissage de la patience car la réalisation des projets s'inscrit dans le temps long et peut donner parfois l'impression d'une passivité de la municipalité, à tort.

Quelles ont été vos priorités sur le volet financier et budgétaire ?

Nous avons porté un regard attentif à la rationalisation du patrimoine communal et la remise en état progressive des équipements, mais ces travaux grèvent malheureusement lourdement nos dépenses.

Nous avons aussi sollicité de nombreux partenaires (Etat, conseil régional, conseil départemental, etc.) pour un accompagnement financier à travers les indispensables subventions publiques pour la réalisation de nos projets.

La municipalité s'est également penchée sur les dépenses de fonctionnement en lançant des études pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, ou en remaniant l'organigramme des services communaux afin de rationaliser et d'optimiser le fonctionnement interne, au bénéfice de l'action communale. Encore une fois, ces améliorations s'inscriront dans le temps long.

Comment gérez-vous la fiscalité locale ?

La municipalité assure une gestion raisonnée au plus près des besoins, car il s'agit pour nous de maintenir une fiscalité acceptable.

Ainsi, nous ne cherchons pas à faire des dépenses somptuaires et nous anticipons de nombreuses interventions afin de ne pas nous laisser dépasser par les événements.

Malgré cela, le contexte budgétaire national impacte durement nos finances ce qui nous a contraint, dans un esprit de responsabilité, à augmenter l'imposition locale en 2023 puis en 2024.

Je souhaite ici préciser que nous avons pour principe de privilégier des investissements qui présentent un caractère durable et pertinent, et – si possible – qui permettront de dégager des recettes à long terme venant alimenter le budget communal.

Comment envisagez-vous l'année 2024 à Ozouer-le-Voulgis ?

Nous avons de nombreux projets pour 2024 qui s'inscrivent dans une vision à long terme de notre village, mais avant toute chose, faisons le bilan de l'année 2023 qui a constitué un premier exercice budgétaire sain, équilibré et structurant.

La suite en images !

Chaque année, le budget de la commune fait l'objet d'un vote en conseil municipal. Ce budget, le premier pour notre équipe élue en décembre 2022, reflète les ambitions de la municipalité pour la commune et des contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face, comme chaque collectivité. Malgré des conditions inédites de gestion publique ces dernières années, tant sur le plan national (crise économique et sanitaire) que local (changement anticipé de municipalité en fin d'année 2022), l'objectif de votre équipe municipale est de travailler sans relâche à l'amélioration de la vie de ses administrés, de préserver le cadre de vie et d'entretenir notre patrimoine culturel et environnemental, fort de nouveaux conseillers municipaux fermement engagés pour l'intérêt local et d'une équipe opérationnelle et administrative renouvelée et motivée.

Bilan 2023

Un premier exercice budgétaire sain, équilibré et structurant

	Résultat de clôture	
	2022	2023
Investissement	-193 691.88 €	348 849.50 €
Fonctionnement	536 304.51 €	638 865.13 €
TOTAL	342 612.23 €	987 714.63 €

Les dépenses liées au fonctionnement

En 2023, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 2 074 102.49 €, sensiblement en hausse par rapport à 2022 qui était une année faible en dépenses en raison du contexte communal (1 605 699.96 €). Cette augmentation est trompeuse car la cession de biens du domaine communal a gonflé le budget qui doit toujours être équilibré en recettes et en dépenses. Cela représente en réalité près de 346 000 € directement réaffectés au budget d'investissement.



Rénovation de l'éclairage public



Extension du centre technique municipal



Acquisition du bâtiment de la boulangerie



Emménagement de l'agence postale communale en mairie

Les recettes

En 2023, les **recettes de fonctionnement** totalisaient 2 370 355.09 €, supérieures de 2.14 % aux prévisions initiales en raison du principe de prudence qui nous avait conduit à n'inscrire que les recettes « certaines ».

Les **ressources d'investissements** totalisaient quant à elles 815 026.91 € destinés à financer les projets structurants du village.

Les investissements

La collectivité a notamment rénové l'éclairage public, agrandi le centre technique municipal, acquis le bâtiment de la boulangerie afin de pérenniser ce commerce de proximité et déménagé l'agence postale communale au sein de la mairie afin de regrouper les services publics et améliorer l'accueil des usagers.

En 2023, les dépenses d'investissement totalisaient seulement 272 485 €. Cela s'explique par le fait que 2023 est la première année d'exercice de la municipalité, aussi la plupart des investissements étaient en phase d'étude et en attente de subventions publiques. Rappelons par ailleurs que les subventions ne couvrent que partiellement les dépenses d'investissement et qu'il demeure un reste à charge important pour chaque opération, obligeant à la mesure dans la réalisation des projets.

Dès 2024, puis en 2025, la part d'investissement évoluera à la hausse.



Création de l'aire de jeu sportive évolutive

Budget 2024

De nouveaux projets et une vision à long terme de notre village

Les investissements à venir

Le budget d'investissement d'Ozouer-le-Voulgis est constitué des fonds alloués aux projets d'envergure tels que la construction, la rénovation de bâtiments et d'équipements structurants essentiels au développement du territoire.

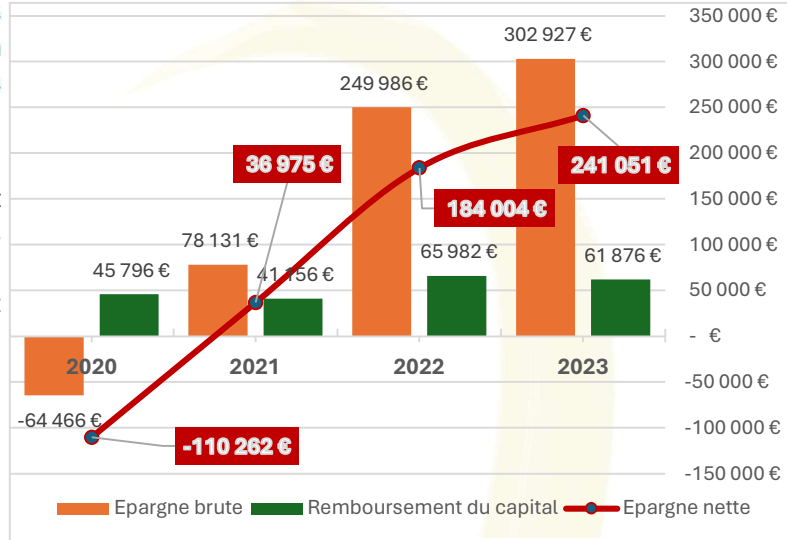
Les recettes d'investissement sont variées, il peut s'agir de subventions publiques, de ventes d'actifs, de dons, d'emprunt et de l'autofinancement. Les dépenses correspondent aux actions faisant varier durablement la valeur et la consistance du patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières et mobilières, études et travaux d'aménagement du territoire).

Les principaux investissements en 2024 seront des travaux de voirie, la rénovation complète du Mille Club datant de 1967, la rénovation de l'éclairage public rue Jude de Cresne (5^e tranche de l'opération de passage aux LED) et la restauration de la placette du marché.

Certains de ces travaux structurants pourront s'échelonner sur 2025 puis 2026 en raison des délais de portage administratif, d'obtention des subventions qui leur sont affectées, et de travaux. Songeons notamment à la future restauration de l'église, la réfection des voiries dans le cadre d'un contrat triennal, la requalification des abords de l'école élémentaire et de la place de la mairie, etc. En 2024 nous finaliserons également les études préalables à la rénovation énergétique de l'école élémentaire et de la mairie, et du schéma communal de défense incendie.

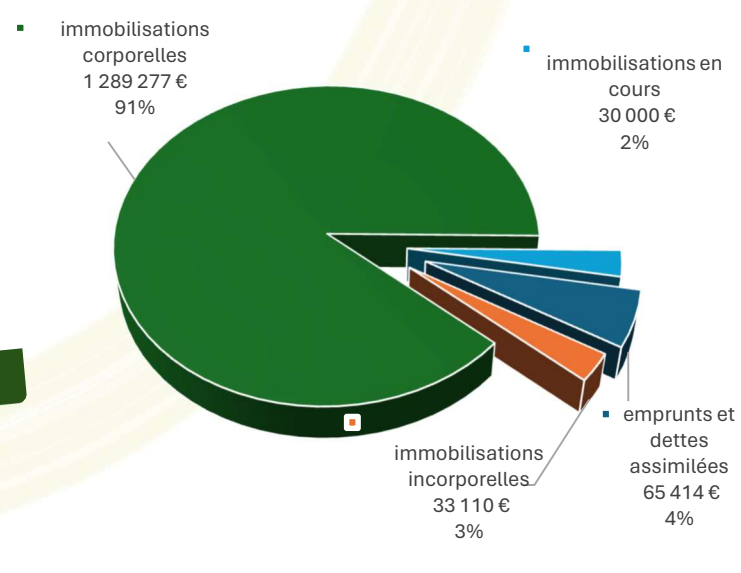
Le budget 2024 prévoit 1 417 801 € d'investissement et 2 719 251 € de charges de fonctionnement

L'évolution de l'épargne nette (extrait DGFIP)



Un budget d'investissement 2024 structurant

dépenses d'investissement : 1 417 801 €

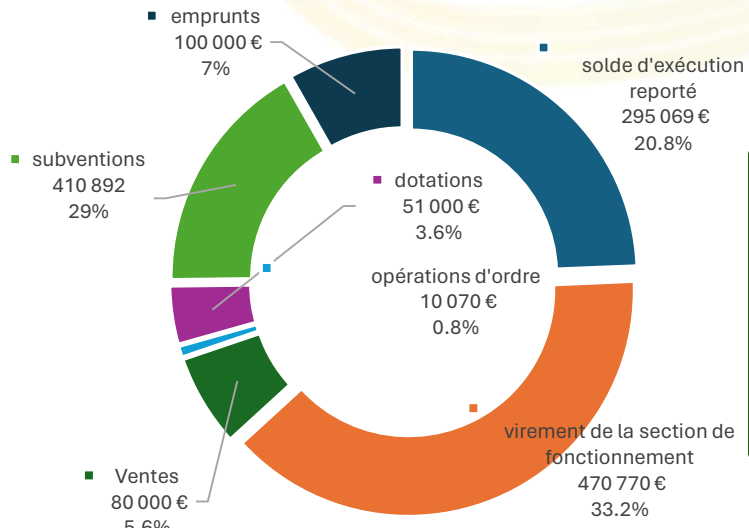


Restauration des voiries



Rénovation de l'éclairage public

Recettes d'investissement 2024 : 1 417 801 €



Restauration du Mille Club